



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 27 septembre 2022

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 27
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

DELIBERATION
N° CFVU -2022- 27-AES-003

relative à la mise en œuvre du dispositif d'aide à la réussite des étudiants inscrits en première année de Licence de la faculté d'Administration et Communication

Année universitaire 2022-2023

Vu le code de l'éducation, et notamment :

- l'article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,
- l'article L.612-3, relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Les règles relatives à la mise en œuvre du dispositif d'aide à la réussite des étudiants de **1ère année** pour la faculté d'Administration et Communication sont fixées comme suit,

TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1. Objectifs du dispositif et publics visés

Les dispositifs d'aide à la réussite en première année concernent les étudiants régulièrement inscrits en première année de licences mentionnées ci-dessous :

- **Licence 1 mention Administration Economique et Sociale (AES)**
- **Licence 1 mention Administration Economique et Sociale (AES) parcours Accès Santé (LAS)**

Les participants bénéficient d'un appui sur les principales causes d'échec constatées en première année de licence, sous la forme d'enseignement et d'accès à deux plateformes d'autoformation et auto-évaluation en expression écrite et en logique (« Projet Voltaire » et « Cogitest »).

Un dispositif spécifique est accessible, sous certaines conditions, pour les étudiants inscrits en **Licence 1^{ère} année mention Administration Economique et Sociale** et **Licence 1^{ère} année mention Administration Economique et Sociale parcours Accès Santé (LAS)**. Il prend la forme d'un soutien en mathématiques.

ARTICLE 2. Capacités d'accueil

Le nombre de places est limité pour les enseignements de soutien en mathématiques.

La capacité de chaque groupe est fixée par les composantes concernées. Cette capacité varie entre 15 et 50 étudiants par groupe suivant les enseignements.

ARTICLE 3. Modalités d'inscription

Un test de niveau en mathématiques est organisé en début d'année pour les étudiants de Licence 1 mention AES et L1 mention AES parcours Accès Santé (LAS). Suite aux résultats de ce test, il sera déterminé un niveau en dessous duquel il est conseillé aux élèves de suivre ce soutien.

L'enseignant référent procédera à la constitution de groupes de niveaux.

L'inscription au dispositif s'effectue auprès du gestionnaire de scolarité de la Licence 1^{ère} année mention AES suivant le calendrier arrêté par Monsieur le Président en concertation avec les composantes concernées.

L'annexe décrit les enseignements proposés et les éventuels préalables.

L'accès à la plateforme d'auto-formation est de plein droit pour tous les étudiants régulièrement inscrits en première année. Cet accès ne nécessite pas d'inscription préalable.

TITRE II - ENSEIGNEMENTS

ARTICLE 4. Organisation des enseignements

Les enseignements se déroulent sur le premier et/ou second semestre de l'année universitaire 2022-2023. La nature et la durée des enseignements sont décrites en annexe.

Les enseignements sont facultatifs et ne donnent pas lieu à évaluation, bonification ou attribution de crédits.

Les étudiants inscrits sont tenus d'être assidus aux différentes séances d'un même groupe.

Fait à Toulouse, le 27 septembre 2022
Le Président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire



Hugues KENFACK

PJ : annexes

ANNEXE 1 – Détail des programmes d'enseignement

DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Programme pour la licence 1^{ère} année AES et 1^{ère} année AES LAS

Formation concernée	SEMESTRE	Enseignements	Nbre Groupes	Heures CM	Statut CM	Modalités d'évaluation CM	Heures TD	Statut TD	Modalités d'évaluation TD	Publics concernés
Licence 1 AES et Licence 1 AES parcours Accès santé (LAS)	Pré-rentree	AREL – Remise à niveau en Mathématiques	1 (en CM) 4 (en TD)	12h	Facultatif	Test Auto Évaluation	6h	Facultatif	Aucune	Etudiants de 1 ^{ère} année de licence mention AES (y compris LAS)
Licence 1 AES et Licence 1 AES parcours Accès santé (LAS)	Semestre 1	AREL – Soutien en Mathématiques	6				9h	Facultatif	Aucune	Etudiants de première année de licence mention AES (y compris LAS) en difficultés suite au test de positionnement
Licence 1 AES et Licence 1 AES parcours Accès santé (LAS)	Semestre 2	AREL – Soutien en Mathématiques	6				9h	Facultatif	Aucune	Etudiants de première année de licence mention AES (y compris LAS) en difficultés suite au test de positionnement
Licence 1 AES et Licence 1 AES parcours Accès santé (LAS)	Annuel	GAINS - Plateforme d'autoformation et d'autoévaluation en expression écrite et en logique						Auto formation	Auto évaluation	Etudiants de première année de licence mention AES (y compris LAS)